



FORMULAIRE DE DEMANDE DE PUBLICATION DE DONNEES AERONAUTIQUES – NOTAM

CCAA

CMR.ANS.FORM.600

N°	ELEMENTS	DESCRIPTION ET VALEUR			
1.	Date et heure de dépôt (UTC)				
2.	Informateur Local/ Indicateur d'emplacement de l'aérodrome				
3.	Unité ou structure source de la donnée	Nom & Adresse			
		Tél & Fax			
		E-mail			
		RSFTA			
		Nom, Qualité et/ou fonction du dépositaire			
4.	Type de NOTAM	NOTAM N <input type="checkbox"/> (Contenant de nouveaux renseignements)	NOTAM R <input type="checkbox"/> (Remplaçant un NOTAM antérieur)	NOTAM C <input type="checkbox"/> (Annulant un NOTAM antérieur)	
5.	Coordonnées géographiques de la zone concernée°.....'....." N ;°.....'....." E			
	Rayon d'action de la zone concernée NM de			
6.	Période de validité	période de début	Du	à	<input type="checkbox"/> Prévu <input type="checkbox"/> Estimé
		Période de fin	Au	à	
7.	Fréquence journalière (si nécessaire)	De.....	à		
8.	Texte du NOTAM (Description de l'opération et de l'information à diffuser)				
9.	Limites verticales en altitude ou FL (si nécessaire)	Limite Inférieure		Limite supérieure	

<u>VISA INFORMATEUR NATIONAL</u>	<u>VISA INFORMATEUR LOCAL</u>	<u>VISA STRUCTURE SOURCE</u>

Adresses

Informateur National (CCAA)
E-mail : aim.report@ccaa.aero
Fax : + 237 22 30 33 62

Publicateur (ASECNA)
E-mail : camerounbiadla@asecna.org
Fax : + 237 33 42 71 17

GUIDE DE RENSEIGNEMENT DU FORMULAIRE CMR.ANS.FORM.600_NOTAM

Remplir les 08 cases du formulaire en suivant les indications ci-après :

1. **Date et heure de dépôt** : C'est la date du jour et l'heure à laquelle le formulaire a été déposé dans le bureau d'information local de l'aérodrome concerné ou le plus proche ou de toute autre structure jouant ce rôle au sein d'une autorité compétente en UTC (Heure local + 1)
Ex. le 20 juillet 2014 à 12 H 56 Mn UTC
2. **Informateur Local/Indicateur d'emplacement** : C'est le bureau d'information local de l'aérodrome du lieu de dépôt suivi de l'indicateur d'emplacement de l'aérodrome en question (Conf. Doc OACI 7910) ou la Direction de la sécurité Aérienne.
Ex. Bureau d'information local de l'aérodrome de Maroua-Salak/FKKL
3. **Unité ou structure source de la donnée** : Ce sont les informations relatives à la structure initiatrice.
 - 3.1. **Nom & adresse** : Ex. Unité SLI/Délégation ASECNA Yaoundé.
 - 3.2. **Tél & Fax** : Préciser le numéro de téléphone fixe ou portable et le numéro du fax.
 - 3.3. **E-mail** : Indiquer une adresse e-mail de la structure, du bureau ou d'un responsable par lequel on peut envoyer toute notification éventuelle.
 - 3.4. **RSFTA** : préciser une adresse RSFTA si elle existe, sinon celle du bureau d'information locale ou du celle du CCR fournissant les services de la Navigation aérienne dans la zone concernée. Ex. FKKYYAYX (CCAA).
 - 3.5. **Nom, Qualité et/ou fonction du dépositaire** : Ex. EBAM Jules, agent d'encadrement, Chef unité SLI.
4. **Type de NOTAM** : il s'agit de distinguer s'il s'agit d'un :
 - 4.1. **NOTAM N** : ce sont des renseignements nouveaux
 - 4.2. **NOTAM R** : un NOTAM qui vient en remplacement d'un NOTAM existant et dont la durée de trois mois maximum qui lui avait été accordée vient à épuisement
 - 4.3. **NOTAM C** : Un NOTAM qui vient annuler un nouveau existant sans pour autant que la période de ce dernier ne soit arrivée à expiration mais dont l'effet pour lequel il a été publié a cessé.
5. **Coordonnées géographiques de la zone concernée** : c'est la Latitude et la Longitude du centre approximatif de la zone d'influence ou d'activité. Pour un NOTAM dont la portée est l'aérodrome, indiquer les coordonnées de son point de référence en degré, minute et secondes, selon les exigences du WGS-84.
Ex. 03°43'02''N 011°33'09''E (Cas de l'ARP de Yaoundé-Nsimalen)
Rayon d'action de zone concernée : c'est le rayon de la zone d'influence ou d'activité objet du NOTAM
Ex. 50 NM du VOR-DME NLY (Rappel : 1NM=1.852Km)
6. **Période de validité** : Indique la période de déroulement de l'évènement ou de l'activité.
 - 6.1. **Période de début** : c'est la date et l'heure d'entrée en vigueur du NOTAM N. Dans le cas d'un NOTAM R et d'un NOTAM C c'est la date/heure réelle de l'établissement du NOTAM. Le début d'une journée sera indiqué par 00 H 00 Min.
 - 6.2. **Période de fin** : Exception faite d'un NOTAM C, elle Indique la date et l'heure de fin de l'évènement. Si cette période est connue avec certitude cocher la case PREVU, sinon si la durée est approximative, cocher la case ESTIME. La fin d'une journée sera indiquée par 23 H 59 Min
7. **Fréquence journalière** : C'est la plage horaire durant laquelle aura lieu les activités ou les évènements. Elle peut aussi être ESTIMEE ou PREVUE. Son remplissage est facultatif et ne doit être fait qu'en cas de nécessité.
8. **Texte du NOTAM** : Contient les renseignements sur le danger, les travaux, l'état de fonctionnement ou la condition des installations faisant l'objet du message. Un texte en anglais sera fait pour des messages à diffusion internationale. Le message doit être précis et concis tout en contenant des renseignements essentiels nécessaires à la sécurité des vols.
9. **Limites Verticales** : Elle est remplie pour les avis intéressant la navigation aérienne ou des restrictions. Elles peuvent être en pieds (Ft) ou niveau de vol (FL)
 - 9.1. **Limite inférieure** : Ex. GND (Niveau du sol), 2500Ft AMSL (2500 ft au-dessus du niveau de la mer)
 - 9.2. **Limite supérieure** : Ex. 6000Ft AGL (6000 pieds au-dessus du sol), FL245 (Niveau de vol 245)

Adresse AIM de la CCAA : aim.report@ccaa.aero

Adresse AIM ASECNA DLA : camerounbiadla@asecna.org